

DIRECTION DE L'URBANISME ET DU BUREAU DE PROJETS

MANDAT

- Élaborer et planifier l'aménagement et le développement du territoire, tout en s'assurant du respect des lois et règlements
- Assurer l'intégration et l'harmonisation des activités urbaines sur le territoire ainsi que l'utilisation efficace des ressources dans le respect de l'environnement et d'un développement harmonieux et durable

Service de l'aménagement du territoire

- Élaborer des documents de planification en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme : schéma d'aménagement et de développement, plan d'urbanisme
- Veiller à la performance réglementaire en matière d'urbanisme

Service des comités d'urbanisme et du milieu bâti

- Coordonner les trois conseils d'arrondissement, les comités consultatifs d'urbanisme, le comité de démolition et le comité de toponymie
- Administrer certains programmes liés au milieu bâti
- Développer des logements sociaux et abordables
- Traiter les demandes assujetties aux règlements discrétionnaires (dérogation mineure, PIIA, PIIA-P, usage conditionnel)

Service des permis et inspections

- Traiter les demandes de permis et de certificats
- Assurer le respect de la réglementation d'urbanisme sur le territoire

Bureau de projets

- Offrir une porte d'entrée unique pour le dépôt et la conclusion des projets de développement et de construction résidentiel, commercial et industriel
- Coordonner toutes les ressources contribuant à la planification et à la réalisation des projets d'envergure
- Proposer des critères de priorisation des projets aux membres du conseil municipal



DIRECTION DE L'URBANISME ET DU BUREAU DE PROJETS

STATISTIQUES 2022

148 452 \$

perçus en constats d'infraction

4 901 permis émis pour
une valeur totale de
924 861 632 \$

Permis émis

4 341 résidentiel

176 commercial

157 enseignes

148 industriel et agricole

70 institutionnel

9 autres



3 352 demandes de permis
faites en ligne

3 012 nouvelles unités
de logement

1 229 requêtes reçues

686 demandes assujetties aux
règlements discrétionnaires

310 demandes de permis
au bureau de projets

36 séances des trois conseils
d'arrondissement

16 assemblées publiques
(de mai à décembre 2022)

10 consultations publiques écrites

DIRECTION DE L'URBANISME ET DU BUREAU DE PROJETS

RÉALISATIONS 2022

Programme Rénovation Québec - Ville de Lévis pour la revitalisation de la rue Saint-Joseph



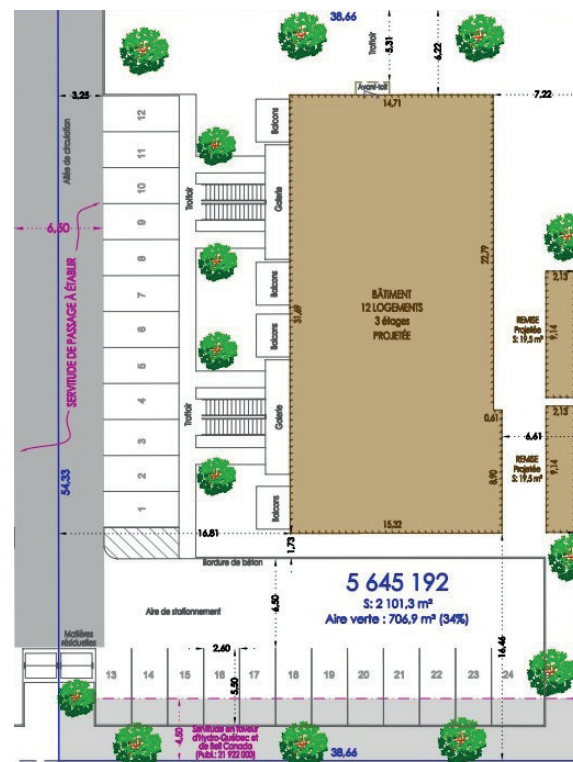
À ce jour, 47 demandes de subvention ont été présentées pour rénover des bâtiments résidentiels ou mixtes situés sur la rue Saint-Joseph, entre les rues Fraser et Caron. De ce nombre, 25 chantiers sont terminés et 22 sont en cours.

Autorisation de résidences en zone agricole en lien avec un projet d'agriculture en émergence

En vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et du Règlement sur les usages conditionnels (volet agricole), les citoyens peuvent maintenant construire des résidences en zone agricole, à certaines conditions, sur des lots assez grands pour ne pas déstructurer la zone agricole. Débutée en 2019, la démarche menant à cette nouvelle réglementation a nécessité la collaboration de plusieurs partenaires du milieu agricole. La Ville espère ainsi permettre l'émergence de nouvelles productions agricoles et dynamiser certains secteurs de sa zone agricole.

Plantation d'arbres

La Ville de Lévis a vérifié le nombre d'arbres prescrits en vertu de la réglementation lors de l'octroi de permis dans les secteurs Saint-Nicolas, Pintendre et Saint-Romuald. Cette vérification de conformité a permis de constater que 49 % des plantations prévues étaient manquantes, soit 1 121 sur 2 481 arbres prévus. Répondant aux engagements de la Politique environnementale, cet ajustement permettra de rendre nos quartiers urbains plus attrayants.



DIRECTION DE L'URBANISME ET DU BUREAU DE PROJETS

PROJETS 2023

Révision des noms de parcs

Avec la collaboration de la Commission de toponymie du Québec, le comité de toponymie révisé les 268 noms de parcs du territoire pour constituer une liste officielle. Cette révision permet de corriger des noms pour assurer leur conformité. La Ville ne disposait auparavant d'aucune liste officielle des noms de parcs. Ainsi, une base de référence est créée, au même titre que celle des noms de rues.

Adoption d'un nouveau règlement sur la démolition d'immeubles

De récentes modifications législatives ont mené la Ville à adopter un nouveau règlement sur la démolition d'immeubles. En plus d'assurer sa conformité à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et à la Loi sur le patrimoine culturel, le règlement sera plus efficace et flexible, notamment en regard à l'étude du projet de construction ou de remplacement. Ce projet est mené avec la Direction des affaires juridiques et secrétariat corporatif.

Demandes de permis de lotissement en ligne

La plateforme de demande de permis en ligne sera améliorée. Il sera dorénavant possible d'y déposer les demandes de permis de lotissement. Avec cette évolution, l'ensemble des permis seront admissibles en ligne.

